

naît pour bienheureux que ceux dont Dieu révèle lui-même la sainteté par des miracles dont l'évidence soit à l'abri de toute critique.

Or comme il est question maintenant de béatifier ce père de l'enfance chrétienne, le Saint-Siège veut s'assurer par des preuves incontestables que des miracles ont été opérés par son intercession. C'est pour exciter envers lui la piété et la confiance de tous les fidèles que le Souverain Pontife vient de proclamer du haut de la chaire apostolique ; la *renommée de sainteté de vie, de vertus, et de miracles*, dont il jouit ; c'est dans les mêmes intentions que nous vous transmettons le rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites si formellement approuvé par le Saint Père. Nous le faisons 1° parce que ce Diocèse ayant l'avantage d'avoir une maison des Ecoles Chrétiennes, nous sommes par cela spécialement obligé de contribuer à la gloire de celui qui les a fondées ; 2° parce que nous avons la ferme confiance que ce vénérable serviteur de Dieu emploiera le crédit qu'il a dans le ciel en faveur de tous ceux qui recourront à lui avec une véritable piété ; 3° parce que nous espérons qu'il priera pour le succès de l'éducation